

# L'ingénierie et l'accompagnement aux projets

Une compétence au centre des missions des bibliothèques  
départementales

# Incarner le projet culturel départemental à l'échelle de la lecture publique

## Des acquis précieux et une dynamique renouvelée qui :

- prend en compte les pratiques amateurs et engagements citoyens,
- affirme une volonté de respect des droits culturels des personnes

Consolider l'appui aux territoires et le soutien aux acteurs artistiques et culturels

La culture au croisement des champs de l'action publique

Les habitants : leur parcours, leur engagement, leur contribution

 Programme 6-02 : culture

- *Axe 3 du projet culturel : la bibliothèque départementale, outil de développement de la stratégie des EPCI en matière de lecture publique*

## Evolution des missions de la Bibliothèque Départementale



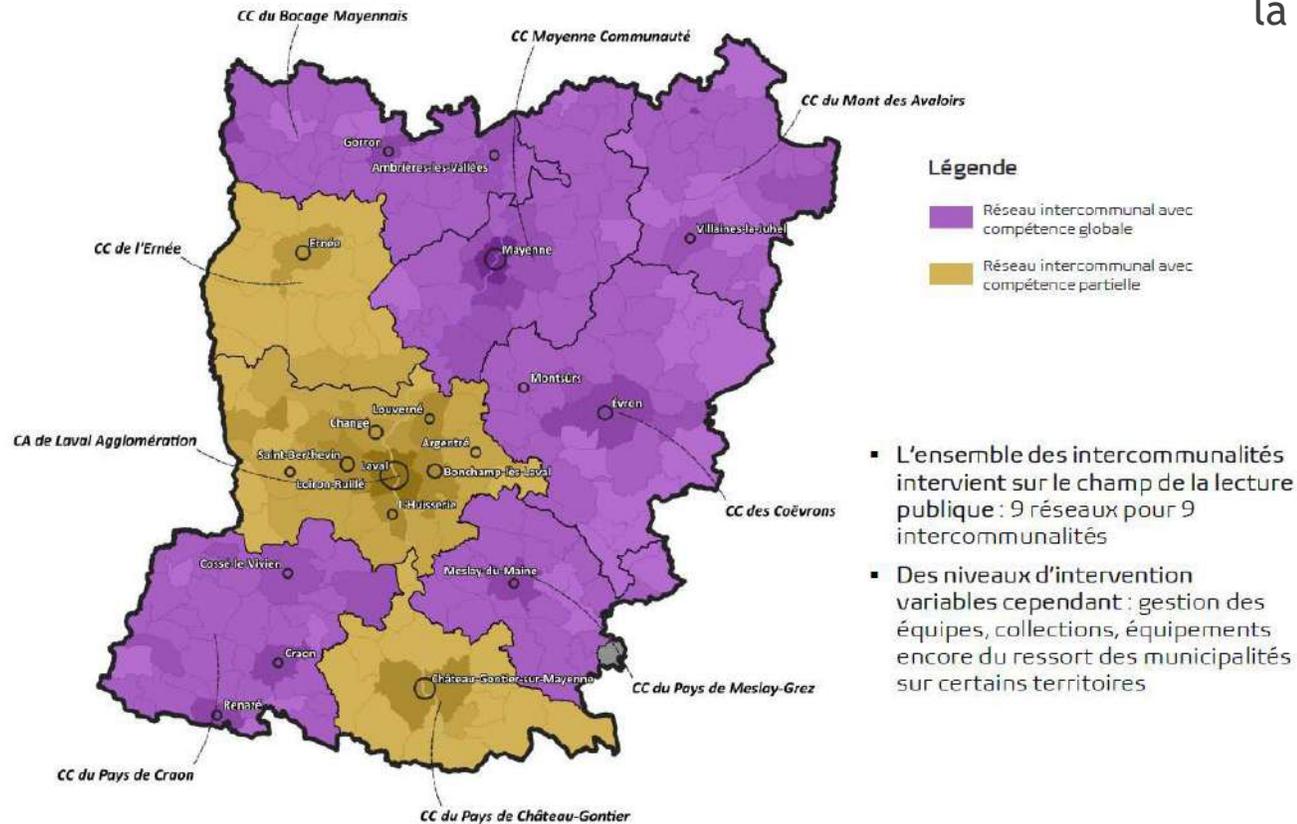
1. La relation aux réseaux
2. La relation aux bibliothèques
3. La relation aux partenaires
4. Transformer l'organisation

## Référentiel de compétences

- Prendre en compte les enjeux et les spécificités du territoire et les grands enjeux de société dans la conception du projet stratégique.
- Insérer le projet de lecture publique au sein des différentes politiques publiques : culture, éducation/enseignement, environnement, santé, social, habitat, transport, etc.
- Communiquer en direction des élus et des cadres territoriaux pour faire comprendre les enjeux de la lecture publique et la manière dont celle-ci peut contribuer à différentes politiques publiques.
- Donner de la visibilité au rôle joué par les bibliothèques et jouer un rôle de plaidoyer en faveur de la lecture publique, en mobilisant les dispositifs de promotion présents sur les territoires.
- Donner à voir la transformation des bibliothèques et la diversification du rôle des bibliothécaires et savoir mettre en avant la nécessaire complémentarité avec l'action des partenaires.
- Concevoir, piloter et mettre en œuvre des projets, en établissant des liens avec d'autres services de la collectivité, des partenaires extérieurs, les habitants, en impliquant des collègues et en mobilisant des ressources.
- Communiquer sur les projets en direction des parties prenantes (élus, administration, équipe de la bibliothèque, partenaires, habitants, réseaux professionnels).
- Produire des données d'activité, concevoir, mettre en place et interpréter des outils d'évaluation qualitatifs ou quantitatifs et les formations de manière à en rendre compte pour évaluer et nourrir les projets.

# Comprendre l'écosystème culturel et partenarial

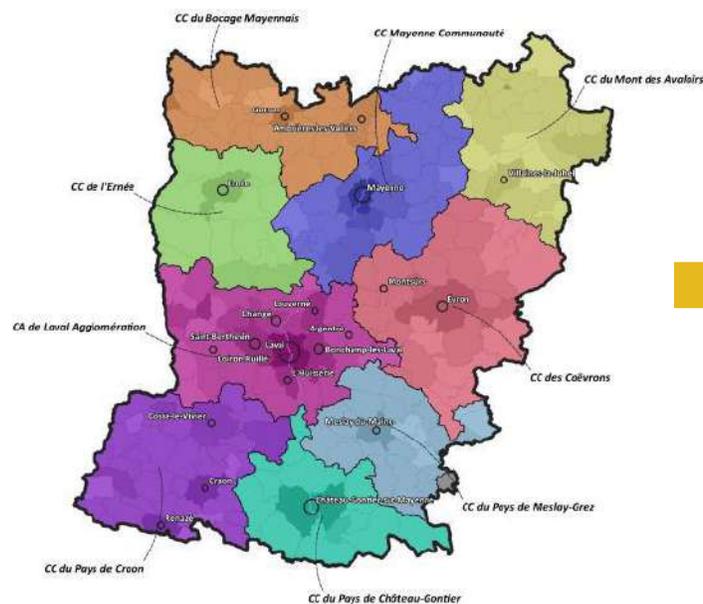
- ▶ Un enjeu d'observation et de connaissance du territoire :
  - ▶ Gestion et exploitation de la donnée
  - ▶ Diagnostic
  - ▶ Connaissance effective des acteurs, immersion dans la vie des collectivités



## Référentiel de compétences

- Utiliser des données sociologiques du territoire, conduire des diagnostics, enquêtes ou recherches-actions ciblées pour analyser les besoins de la population à desservir afin de définir et faire évoluer l'offre de services.
- Connaître le territoire et la manière dont les habitants y vivent : le pratiquer, observer comment vivent les différents espaces qui le composent (rues, quartiers, villes, etc.), se tenir au courant de son actualité.
- Développer une ingénierie de territoire renforcée, appuyée sur un diagnostic de territoire : contexte historique, social, économique, politique, urbanistique et démographique du territoire, analyse des mobilités, des représentations, caractéristiques linguistiques, etc.
- Favoriser l'ancrage territorial de la médiathèque : liens avec les acteurs du territoire, projets hors les murs, médiathèque participante au sein de son territoire et non seulement participative dans ses murs, etc.
- En bibliothèque départementale, accompagner le développement de la lecture publique en lien avec l'aménagement du territoire et notamment des réseaux intercommunaux en s'appuyant sur une bonne maîtrise des enjeux locaux.
- Connaître les acteurs institutionnels, associatifs, privés et les réseaux professionnels afin de créer du lien, coopérer, échanger des informations et développer des projets communs. Bien appréhender les missions, objectifs, contraintes, cultures professionnelles des partenaires (prioritairement dans le champ culturel, social et éducatif ainsi qu'avec les établissements médicaux et pénitentiaires) afin de s'appuyer de manière adéquate sur la plus-value de chacun.
- Savoir développer des relations de confiance avec les partenaires et être un relais d'information entre eux, la bibliothèque et ses publics.
- Sensibiliser voire former les partenaires à l'usage des services et ressources de la bibliothèque afin qu'ils puissent s'en emparer et s'en faire le relais auprès de leurs publics.
- Ancrer la bibliothèque dans l'écosystème territorial du livre et de l'écrit (festivals, création littéraire, libraires, éditeurs, etc.).

# Accompagner les projets culturels de territoire



Sources : CD53 - cartographie : Emergences SUD, 2023



9 projets culturels de territoire

- Saison culturelle
- Enseignements artistiques
- Lecture publique
- EAC

Objectifs partagés avec les partenaires

Conventions triennales et accompagnements sectoriels



# Accompagner la stratégie de développement des réseaux de lecture publique

## ► Finalités

- Qualifier les services mis en œuvre, permettre le développement de moyens supplémentaires
- Favoriser la transformation des services dans les territoires

## ► Outils / démarches

- Dispositifs sectoriels : accompagnement à l'écriture de schémas intercommunaux, programmation architecturale et fonctionnelle, aide à l'informatisation, financement de projets d'action culturelle
- Participation aux instances de pilotage, de concertation
- Accompagnement des professionnels : rôle des référents de territoire

## Référentiel de compétences

- Développer une ingénierie de territoire renforcée, appuyée sur un diagnostic de territoire: contexte historique, social, économique, politique, urbanistique et démographique du territoire, analyse des mobilités, des représentations, caractéristiques linguistiques, etc.
- Comprendre les principes de l'action publique, l'organisation de l'administration, le fonctionnement de la collectivité, les circuits de décision.
- Identifier les dispositifs nationaux et internationaux (État, UE, etc.) dans lesquels peut s'insérer la bibliothèque.
- Situer l'action de la bibliothèque au sein de l'écosystème des acteurs culturels en se fondant sur la connaissance des politiques culturelles.
- Développer une vision d'ensemble des interactions entre acteurs afin d'identifier les leviers à actionner pour développer des projets.
- Prendre en compte les enjeux et les spécificités du territoire et les grands enjeux de société dans la conception du projet stratégique.
- Insérer le projet de lecture publique au sein des différentes politiques publiques: culture, éducation/enseignement, environnement, santé, social, habitat, transport, etc.
- S'inscrire dans une démarche d'amélioration des services et d'évaluation continue, en mobilisant l'intelligence collective et associant les usagers.

# Développer des modalités de formation à destination des partenaires de la lecture publique

## ► Finalités

- Qualifier les partenaires, professionnels et contributeurs volontaires
- Accompagner l'évolution des représentations du métier de bibliothécaire
- Participer à concevoir une communauté d'acteurs de la lecture publique

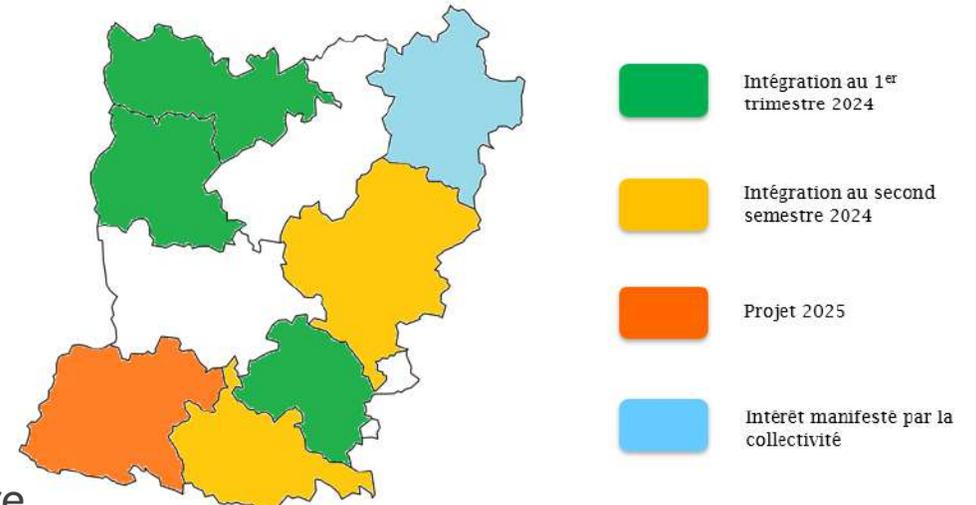
## ► Outils / démarches

- Appuyer la démarche de formation sur une véritable réflexion sur les compétences attendues
- Planifier de manière pluriannuelle des actions de formation appuyées sur les objectifs de développement des réseaux de lecture publique en coopération avec les coordinateurs de réseau et les référents de territoire
- Produire des contenus hybrides réutilisables
- Développer des formations-actions pour favoriser la mise en oeuvre effective des projets
- Ouvrir la formation à des acteurs partenaires de la lecture publique autant que besoin, aux fins de partage des compétences professionnelles

## Référentiel de compétences

- Connaître les missions des bibliothèques et les principes de service public qui les fondent, tels que définis par l'article L. 310-1 A du code du patrimoine.
- Veiller au respect du pluralisme des courants d'idées et d'opinions, dans le cadre du principe de neutralité et de laïcité de la bibliothèque.
- Proposer des services qui favorisent l'émancipation, le lien, l'égalité, le respect et la liberté des citoyens et luttent contre toute forme de discrimination. Veiller à ce qu'ils contribuent à l'autonomie et la capacité des habitants à exercer leur citoyenneté.
- Favoriser les droits culturels, à savoir la participation de chaque personne à l'activité de la bibliothèque, l'expression de sa culture et de ses références, dans le respect des autres droits humains fondamentaux.
- Connaître les repères essentiels et savoir développer et mettre en oeuvre une stratégie et des dispositifs de développement de la lecture et de lutte contre l'illettrisme.
- Contribuer au développement de la connaissance, de la pensée critique, en diffusant les productions scientifiques et culturelles et en proposant des actions de médiation.
- Appréhender les enjeux de l'information et de la désinformation, en particulier dans l'environnement numérique, en s'appuyant sur une maîtrise des techniques, des outils et des usages, et de leur évolution.
- Nourrir sa pratique professionnelle d'un travail de veille et de prospective notamment dans les champs de la culture et de l'information, des usages des technologies, de l'action publique et des bibliothèques.
- Mobiliser la contribution active et la créativité des équipes en s'appuyant sur la participation et l'intelligence collective.
- Développer une organisation du travail "apprentissage" qui s'appuie sur la capitalisation et le partage des compétences au sein de l'équipe ainsi que la mise à disposition de ressources favorisant la montée en compétences.

# Développer une ingénierie informatique au bénéfice du réseau



## ► Finalités

- Qualifier les services à la population et faciliter l'accès à l'offre de contenus proposée par les partenaires
- Mutualiser des fonctions SI pour gagner en efficacité
- Qualifier la nature des données par une démarche d'intégration

## ► Outils / démarches

- Concevoir le cahier des charges des outils informatiques et numériques au bénéfice des partenaires
- Développer un SI commun dans une logique de mutualisation avec les EPCI partenaires
- Former les professionnels et contributeurs
- Assurer le pilotage fonctionnel du SI mutualisé pour l'ensemble des territoires intégrés

## Référentiel de compétences

- Savoir utiliser les applications informatiques nécessaires à l'exercice de ses fonctions.
- Orienter, conseiller et accompagner le public dans ses usages des outils informatiques et du web (par exemple, recherche et sélection d'informations, de ressources, utilisation d'applications).
- Intégrer les usages et la culture numériques à l'ensemble du champ d'activité de la bibliothèque.
- Assurer une veille sur l'évolution des technologies numériques, de leurs usages, afin de favoriser leur appropriation par le public et de faire évoluer les pratiques professionnelles.
- Comprendre l'impact des technologies numériques (plateformes, réseaux sociaux...) sur la médiation et suivre l'évolution des acteurs culturels en ligne, afin de positionner au mieux les services de la bibliothèque.
- Comprendre les enjeux, les usages et la réglementation sur les données (données ouvertes, données personnelles, etc.).
- Connaître les enjeux et les acteurs de l'inclusion numérique, afin de définir la stratégie de la bibliothèque en la matière.
- Connaître les enjeux de la dématérialisation des collections, les tendances de la production de contenus numériques natifs ainsi que l'évolution des usages des contenus culturels diffusés en ligne.

# Intégrer la notion d'ingénierie dans l'organisation de la bibliothèque

## ► Finalités

- Faire de l'ingénierie un véritable service à destination des partenaires
- Professionnaliser les méthodes de travail et gagner en efficacité dans l'accompagnement des réseaux

## Référentiel de compétences

- Savoir travailler en mode projet en mobilisant des personnels issus de différentes équipes dans un cadre qui ne soit pas directement hiérarchique.
- Intégrer des profils professionnels diversifiés au sein de l'équipe en veillant à leur intégration, leur formation, leur acculturation aux métiers des bibliothèques et à la diffusion au sein de l'équipe de leurs compétences spécifiques.
- Mobiliser la contribution active et la créativité des équipes en s'appuyant sur la participation et l'intelligence collective.
- Développer une organisation du travail "apprenante" qui s'appuie sur la capitalisation et le partage des compétences au sein de l'équipe ainsi que la mise à disposition de ressources favorisant la montée en compétence.
- Savoir accompagner et évaluer le travail des agents sous sa responsabilité dans le développement de leurs compétences et formaliser une stratégie de développement des compétences à l'échelle de l'équipe, en adéquation avec les orientations de la collectivité. Connaître l'offre de formation à disposition des agents et savoir y faire appel pour développer de nouvelles compétences.
- Mobiliser la contribution active et la créativité des équipes en s'appuyant sur la participation et l'intelligence collective.
- Développer une organisation du travail "apprenante" qui s'appuie sur la capitalisation et le partage des compétences au sein de l'équipe ainsi que la mise à disposition de ressources favorisant la montée en compétence.

